

# COMMISSION SPORTIVE

Réunion du 29 AOUT 2017

**Présents** : A. Brault/L. Mazzoleni / G.Bouat/ D. Guillard / D. Marchal / M. Hesni / B.Buosi  
J. Chambard

**Excusés** : F. Agaci / C. Maugiron

**Adresse mail de la commission** : [sportive@isere.ffs.fr](mailto:sportive@isere.ffs.fr)

## COMMUNICATIONS DES PLANNINGS CLUBS

### HORAIRE DES RENCONTRES

La commission sportive attire l'attention des clubs en particulier des dirigeants ou correspondants en charge des plannings hebdomadaires des rencontres de leurs clubs respectifs

Comme il a été présenté lors de l'AG de cet été, les dispositions suivantes ont été décidées :

- 1-Les modifications d'horaire, de terrain, ou de date doivent être réalisées par Footclubs. Ceci concerne toutes les catégories jusqu'au U13 garçons ou filles
- 2-Afin de faciliter la tâche des correspondants de club, les délais pour effectuer ces demandes de modifications ont été ramenés à 10 jours
- 3-Concernant par contre les rencontres séniors où le club recevant possède des installations où l'éclairage est homologué E5, il devra respecter le délai de 2 semaines pour que le club adverse puisse s'organiser, et dans ce cas ce club adverse ne peut refuser de jouer le samedi en nocturne. Précisions en championnat l'horaire des nocturnes est 20H00, ce qui signifie qu'au cas où le club recevant souhaite jouer à un autre horaire, il ne pourra le faire qu'avec l'accord du club adverse
- 4-Concernant les horaires, principalement des compétitions de jeunes, la commission encourage vivement les clubs à consulter l'article 33 des règlements généraux du district et surtout le tableau récapitulatif. Celui-ci se trouve sur le nouveau site internet du district à la rubrique compétition, cliquer alors dans heures officielles des rencontres ce qui donne accès à un fichier PDF récapitulant ces horaires.
- 5-Concernant une nouvelle modification dans la zone du 9° au 6° jour précédant une rencontre, celle-ci ne pourra se faire qu'avec l'accord du club adverse, demande à faire par les boites mail officielles
- 6-A partir du mardi de la semaine de la rencontre, une modification pourra se faire que sur décision de la commission sportive
- 7-La procédure pour procéder sur footclubs à ces demandes de modification a été communiquée aux clubs par mail et remis dans les documents de l'assemblée générale

### U13

Le calendrier du Niveau 1 et Niveau 2 est consultable sur le site

### U15 A 11

**La Date butoir de la saisie des pré-engagements pour la D3 est le 04 septembre 2017**

Responsable : DAN MARCHAL tél : 0624792638

### U17

**La Date butoir des saisies des pré-engagements pour la D3 est le 04 septembre 2017**

OI.Nord Dauphiné en inactivité pour la saison 2017/2018

## U19

**La Date butoir de la saisie des pré-engagements pour la D2 est le 04 septembre 2017**

OI.Nord Dauphiné en inactivité pour la saison 2017/2018

AS Bourbre en inactivité pour la saison 2017/2018

FC Liers : signalant son désengagement dans la catégorie

## SENIORS

### COURRIERS DES CLUBS

**Engagements coupe réserve** : Ro-Claix 2 /Eybens 3

**Engagement coupe Isère** : St Siméon

**Nivolas** : vos demandes de jouer le samedi soir en D3 et D5 ont été intégrées

**Vourey et St Antoine**: vous êtes engagés en D5 poule B

**Sassenage** : **Vous pouvez inscrire une équipe 3 en D6, qui pourra jouer sur votre terrain synthétique le samedi soir. Rappel les nocturnes ont un horaire officiel à 20H00. Pour jouer à 19H00, il vous faudra l'accord des clubs adverses que vous devrez solliciter par demande sur footclubs.**

**Seyssins** : sur votre demande concernant l'inactivité de Mistral, il n'y a pas d'inactivité déclarée en Ligue

**D3 poule A** : suite à suspension de terrain Gières 2 / U.O.Portugal 2 est à jouer sur 1 terrain à plus de 30 km, la second rencontre a purgé sera donné ultérieurement en fonction des tirages de coupe.

**D4 poule A** : Suite au courrier de Seyssins (pas très clair sur les dates) :

Match aller le 12/11/17 : Champagnier / Seyssins 2 à 15h

Match retour : Seyssins 2/ Champagnier à 13h

**D4 poule D** : Demande de FCBNI pour jouer le samedi à 20h : nécessaire fait

**D5 poule B** : **Afin de répondre aux demandes de jumelage pour Ro-Claix 2 et de Beaucroissant (indisponibilité du club par rapport à la foire exposition dans la commune), le calendrier a été revu afin de donner satisfaction à ces 2 clubs qui prendront connaissance de ces modifications sur ce calendrier**

**D5 poule C** : Courrier de Vallée du Guiers pour l'équipe 3 : si les rencontres à domicile ont été programmées le dimanche à 15h, c'est parce que pour avancer au samedi à 19h il vous faut obtenir l'accord de vos adversaires. **Ces demandes de modification d'horaire sont à faire par footclubs auprès de vos adversaires**

**D5 poule D** : modification pour ECBF 2 : leurs rencontres se joueront au stade de Chateauvillain

## VETERANS

Date limite d'engagements sur footclubs : 19 septembre

**Le Co- Président : L.Mazzoleni**

**Le Secrétaire : J. Chambard**